

DOSSIER VIE SCOLAIRE

NOM :

Prénom :

Classe :

Cochez les cases correspondantes au cas de votre enfant :

- Interne Demi pensionnaire Externe

ORGANISATION DU MERCREDI :

- Mon enfant reste dans l'établissement jusque midi.
- J'autorise mon enfant à quitter l'établissement dès la fin de ses cours.

MERCREDI SOIR

- Mon enfant rentre au domicile familial tous les mercredis après la fin des cours et rentre le jeudi à la première heure de cours. Moyen de locomotion propre à la famille.
- Mon enfant reste toute la semaine au lycée.

Autorisation de sortie le mercredi après midi

- OUI NON



(Si absence occasionnelle le mercredi soir, demander un formulaire au bureau des surveillants)

Signature des Parents :

ORGANISATION DU DIMANCHE SOIR

Le dimanche soir, l'internat ouvre ses portes à 20h jusque **21h25 (fermeture de la grille 21H30)**. Le moyen de locomotion est propre à la famille, il n'y a pas de restauration assurée. Le repas doit être pris avant de rentrer à l'internat.

Le Lundi matin l'établissement ouvre ses portes à 8h00. Des navettes Gare-Lycée sont assurées par l'établissement. Les cours débutent à 9h00.

Cochez la ou les case(s) correspondante(s)

1. Mon enfant rentrera le dimanche soir.

2. Mon enfant rentre le lundi matin dès sa première de cours

Pour des raisons de sécurité il n'y a pas de sorties autorisées en dehors du lycée une fois l'élève arrivé.

Fermeture de la grille à 21h30

Signature des Parents :

TOLERANCE FUMEURS ELEVES, ETUDIANTS ET APPRENTIS MINEURS (hors collégiens)

L'usage du tabac dans un établissement scolaire est interdit par la loi.

Dans la plupart des lycées et CFA, les élèves fumeurs sortent fumer sur la voie publique.

Cette solution est problématique dans un établissement doté d'un internat (sorties non autorisées).

S'agissant du Lycée de Rethel, cette solution a été écartée d'emblée compte tenu de la dangerosité de la route bordant l'établissement (situation hors agglomération, route très fréquentée par de nombreux camions).

Partant du constat qu'environ 30% des élèves et apprentis arrivent fumeurs dans l'établissement et faute de mieux, une zone « tolérance fumeurs » délimitée à l'intérieur de l'enceinte du lycée a été mise en place au fil du temps.

Cette solution garantit par ailleurs que les élèves ne sont pas au contact de personnes extérieur susceptibles de les exposer à autres consommations.

Désormais, nous souhaitons que les élèves et apprentis mineurs soient autorisés par leurs parents à pouvoir fumer dans cette zone.

En conséquence :

- ➔ Si vous autorisez votre enfant à fumer dans la zone prévue, vous voudrez bien l'indiquer sur le coupon-réponse ci-joint
- ➔ Si vous n'autorisez pas votre enfant à fumer vous voudrez bien l'indiquer sur le coupon-réponse ci-joint. Dans le cas où il ne respecterait pas votre intention, il s'exposera à des sanctions (dont vous serez informés).

Dans tous les cas, je vous conseille d'engager le dialogue avec votre enfant concernant une éventuelle consommation de tabac.

Document à compléter :

Nom et prénom de l'élève :

J'autorise mon fils/ma fille **mineur(e)**

Je n'autorise pas mon fils/ma fille **mineur(e)**

En classe de à fumer dans la zone prévue à cet effet les temps de pause (récréations, pause méridienne, soirée).

Signature des parents :

Autorisation de publication de l'image de mon enfant

Je soussigné, Responsable légal de l'élève :

NOM Prénom :

Classe :

Elève * : mineur majeur

**Cochez la case correspondante*

Autorise le LEGTA de Rethel et en particulier les membres de l'équipe éducative ou journalistes dûment invités par le lycée à :

- Photographier ou filmer dans le cadre des activités scolaires,
- A publier sur internet dans un cadre pédagogique,
- Et à diffuser à l'entourage familial des élèves, aux enseignants et aux partenaires des projets sur un support papier, CD, support vidéo, l'image de mon enfant.

Date :

Signature du ou des représentants légaux :



Utilisation d'un véhicule

NOM :

Prénom :

Classe :

Marque et modèle :

Couleur :

Immatriculation :

(pour les détenteurs du permis qui se rendent au lycée en voiture)